



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du vendredi 29 mars 2019

Direction Générale Adjointe RESSOURCES
PROSPECTIVE
Direction Finances

Référent : Alain DALMASSO

Rapporteur : M. André-Luc SEITHER

**OBJET : DCM N°11-2 - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 - BUDGET PRINCIPAL VILLE -
BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET PALAIS DES CONGRES - BUDGET AZURARENA ANTIBES**

Commissions :

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice (article L. 1612.12 du Code général des Collectivités territoriales).

Il permet, notamment, de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations constituées par le total des émissions de titres et de mandats.

Il retrace aussi le solde d'exécution de la section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que les dépenses engagées non mandatées (restes à réaliser).

Le Maire doit se retirer au moment du vote du compte administratif.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- **DE DONNER** acte au Maire de la présentation du compte administratif ;
- **DE CONSTATER** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		8 459 738,88		36 777 928,07		45 237 666,95
Opérations de l'exercice	94 850 367,31	87 654 948,35	185 371 980,10	188 114 428,81	280 222 347,41	275 769 377,16
TOTAUX	94 850 367,31	96 114 687,23	185 371 980,10	224 892 356,88	280 222 347,41	321 007 044,11
Résultats de clôture		1 264 319,92		39 520 376,78		40 784 696,70
Restes à réaliser	14 087 100,93	1 058 357,19			14 087 100,93	1 058 357,19
TOTAUX CUMULES	14 087 100,93	2 322 677,11		39 520 376,78	14 087 100,93	41 843 053,89
RESULTATS DEFINITIFS	11 764 423,82			39 520 376,78		27 755 952,96

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 066 456,65		994 497,25		2 060 953,90
Opérations de l'exercice	6 806 792,73	7 214 920,33	6 091 544,04	6 039 573,43	12 898 336,77	13 254 493,76
TOTAUX	6 806 792,73	8 281 376,98	6 091 544,04	7 034 070,68	12 898 336,77	15 315 447,66
Résultats de clôture		1 474 584,25		942 526,64		2 417 110,89
Restes à réaliser	1 291 071,00				1 291 071,00	
TOTAUX CUMULES	1 291 071,00	1 474 584,25		942 526,64	1 291 071,00	2 417 110,89
RESULTATS DEFINITIFS		183 513,25		942 526,64		1 126 039,89

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE PALAIS DES CONGRES

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	454 988,09	454 988,09	2 119 714,59	2 119 714,59	2 574 702,68	2 574 702,68
TOTAUX	454 988,09	454 988,09	2 119 714,59	2 119 714,59	2 574 702,68	2 574 702,68
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	454 988,09	454 988,09	2 119 714,59	2 119 714,59	2 574 702,68	2 574 702,68
RESULTATS DEFINITIFS	0	0	0	0	0	0

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE AZUR ARENA ANTIBES

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		423 330,44		1 699 391,72		2 122 722,16
Opérations de l'exercice	940 163,26	735 167,59	2 418 457,82	1 329 315,73	3 358 621,08	2 064 483,32
TOTAUX	940 163,26	1 158 498,03	2 418 457,82	3 028 707,45	3 358 621,08	4 187 205,48
Résultats de clôture		218 334,77		610 249,63		828 584,40
Restes à réaliser	55 255,23				55 255,23	
TOTAUX CUMULES	55 255,23	218 334,77		610 249,63	55 255,23	828 584,40
RESULTATS DEFINITIFS		163 079,54		610 249,63		773 329,17

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."